



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
✉ 03.22.95.16.81
@ : adantin@somme.fff.fr



COMMISSION FEMININE

Plateau de Noël

U6 à U11 FEMININES



LIEU : TEAMS5
25, rue le Tintoret à AMIENS

DATE : Samedi 14 décembre 2019

HORAIRE : 10h00 à 12h00

JOUEUSES U6 et U7 F CONVOQUEES



Club	Nom/Prénom
LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE	RODRIGUES DA CUNHA CLARA - VANWYNSBERGHE FAIZE
USOAS	FIRMIN PIQUE LOLA
AMIENS PICARDIE F. C.	BENAMEUR SALWA
AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	REZIGA MARWA - OVIMEUX JULIE - BOUZRARA LIYA
ESP.S. PIGEONNIER AMIENS	DANTIN MAEVA
F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS	DOS SANTOS LENA - HABBOUT ZINEB
TEAMS5 ACADEMIE	BIENVENU HEIDY LEE
L'AUXILOISE	CONSEIL ASHLEY
STE EDUC.PHYS. BLANGY BOUTTENCOU	REVEL LYA
F.C BLANGY TRONVILLE	DETOISIEN CLARA - FAMECHON LEA
ENT.S. CAGNY	GAUDEFROY CLEA - GAUDEFROY MAELI
U.S. CARTIGNY-BUIRE	PETILLEON CAMILLE - REDOR CHLOE
SPORTING CLUB CAYOLAIS	LIEGEOIS LAILA - LIEGEOIS LINDSAY - DUFOUR JADE
CONTY LOEUILLY SP.C.	JORON LEONY
F.C. ESTREES MONS	DELORME NOELIE - GHEERAERT LOLA
S.C. FLIXECOURT	PAPIN ZELIE
F.C. GRAND LAVIERS	PETIT LYLLOU
HALLENCOURT A.C.	VANHESSCHE ILANA
O. LE HAMEL	LEROY MAILY
ENT. LE TITRE-SAILLY FLIBEAUCOUR	GHYS MAYALINE
U.S. LIGNIERES CHATELAIN	BOULET LOUANE
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	CAMARA FAGO LINA - DELACOUX BELLIER CELESTE
U.S. MARCELCAVE	DUPUIS LEANE
F.C. MEAULTE	COTTREL ZELINA
U.S. C. DE MOISLAINS F.	THUILLIER EVA - VALCKE HELOISE
S.C. MOREUIL	WEBER OBRY MANON
SP.C. DES TEMPLIERS	ROUSSEL LEANNE - ROUSSEL LOUANNE
POIX BLANGY CROIXRAULT F.C.	LEGRAND FLORA
U.S. QUEND	ROUSSEL LOUNA
A.S. MUNICIPALE RIVERY	GAMBIER JOY
ROYE - DAMERY ENT. S.	URIER ELENA

F. C. RUE-LE CROTOY	CORVE HONORINE
U.S. SAILLY SAILLISEL	DESHAYES AMBRE
F.C. LA CENTULOISE	GUILBERT ANAIS - TAVERNIER LUCILE
F.C. ST VALERY BAIE DE SOMME SUD	LIOTHAUD DEFOSSE EMMA
A.S. TALMAS PICARDIE FIENVILLERS	LION MANON - CORMON SYNDELLE
ENT.S. VERS S/SELLE	VINATIER EMIE
A.S. VILLERS BRETONNEUX	ROUANET LIA - RICAILLE AMY

ENCADREMENT	Commission Féminine
-------------	---------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) *S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.*

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) *Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.*

CHAQUE JOUEUSE DEVRA SE MUNIR :	
<ul style="list-style-type: none"> de l'équipement sportif de son club d'origine de baskets de protège tibia 	<ul style="list-style-type: none"> Fiche individuelle de son nécessaire de toilette

